

HABILITATION ÉLECTRIQUE INITIALE : OPÉRATIONS D'ORDRE NON ÉLECTRIQUE (B0-H0-H0V) POUR LES EXÉCUTANTS OU CHARGÉS DE CHANTIER

OBJECTIF

- Connaître la réglementation en matière de sécurité électrique, les instructions et les consignes associées.
- Assurer des opérations d'ordre non-électrique en toute sécurité.

MODALITÉ D'ÉVALUATION

Evaluation théorique sous la forme d'un QCM Evaluation pratique par mise en situation

Avis et titre d'habilitation pré-rédigé.

Attestation individuelle de fin de formation

MOYENS PEDAGOGIQUES

Démarche participative et active

Exposés démonstratifs Mises en situations pratiques

Support pédagogique remis au stagiaire

Durée de validité

Habilitation valide pour 3 ans, recommandation de la norme NF C 18-510

Durée

1 jour / 7 heures

Déroulé

Inter / Intra

1 à 12 participant.e.s

Présentiel

9h- 17h

Public

Tout personnel chargé de réaliser ou

superviser des opérations d'ordre non-électriques dans des zones à risque électrique

Prérequis

Aucun

Formateur.Trice

La formation est délivrée par un(e) consultant(e) spécialisée en prévention des risques électriques et conseil aux entreprises.

HABILITATION ÉLECTRIQUE INITIALE : OPÉRATIONS D'ORDRE NON ÉLECTRIQUE (B0-H0-H0V) POUR LES EXÉCUTANTS OU CHARGÉS DE CHANTIER

PROGRAMME DE FORMATION

Partie Théorique :

Les grandeurs électriques de base

La production et l'utilisation de l'électricité

Les mécanismes d'électrisation, le court-circuit, effets physiologiques du courant sur l'homme, causes d'accidents, facteurs humains et matériels

Domaine de tension BT/HT et zones d'environnement à risques électriques, les prescriptions, le balisage.

Les symboles d'habilitation électrique, les différents acteurs, les limites

Documents applicables, titre d'habilitation Réglementation en vigueur, la norme NF C18- 510

Moyens de protection collective et individuelle Matériels et outillages appropriés, risque issue de la manipulation.

Conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique, incendie électrique

Evaluation du risque électrique et application des mesures de prévention

Partie Pratique : Exécutant B0/H0/H0v

Identification des domaines de tension BT/HT et les installations ou ouvrage

Identification des environnements à risque électrique et leurs limites

Identification des différents acteurs, et habilitations

Caractérisation de la zone de travail ainsi que les signalisations et repérages et moyens de protection collective associés

Détermination du matériel et outillage approprié et des préconisations à son utilisation

Application des procédures et consignes en cas d'accident ou d'incendie dans un environnement électrique

Evaluation des risques pour une situation donnée et correspondant aux habilitations visées

Comportement adapté à la situation et respect des prescriptions de sécurité, savoir se déplacer et évoluer dans un environnement électrique

Partie Pratique : Chargé de chantier(*) B0/H0/H0V

Citation des documents applicables et leur utilisation (autorisation de travail, certificat pour tiers,...)

Limites de l'habilitation visée et évaluation des risques liés à cette situation

Mise en place et organisation de la zone de travail Surveillance du chantier

(*) : Cette partie pratique (chargé de chantier) fait l'objet d'un complément de 0,5J.